



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/71
2 avril 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-cinquième réunion plénière
Genève, 11-13 juin 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA
CINQUANTE-CINQUIÈME RÉUNION PLÉNIÈRE**

La cinquante-cinquième réunion plénière s'ouvrira le lundi 11 juin à 9 h 30 et s'achèvera le mercredi 13 juin à 12 h 30. Elle se tiendra dans la salle XVIII du Palais des Nations à Genève (Suisse).

Les documents dont sera saisie la réunion plénière peuvent être téléchargés à partir du site Web ci-après: <http://www.unece.org/stats/documents/2007.06.ces.htm>.

INTRODUCTION

1. Les modalités d'organisation de la Conférence introduites en 2002 par la cinquantième réunion plénière seront conservées à la réunion plénière de 2007, qui comprendra donc une séance officielle et deux séminaires. La séance officielle portera sur l'examen de questions générales telles que les travaux internationaux en matière de statistique dans la région, et les deux séminaires seront consacrés, respectivement, aux aspects fondamentaux des systèmes statistiques et à de nouvelles questions émergentes.

2. On trouvera ci-après l'ordre du jour provisoire annoté et un calendrier proposé à titre indicatif pour la réunion plénière de 2007. Tous les documents de la réunion plénière seront affichés sur le site Web de la Division de statistique de la CEE à mesure qu'ils seront disponibles. **Il est demandé aux participants de bien vouloir apporter avec eux leurs propres exemplaires des documents car aucun exemplaire sur papier ne sera disponible dans la salle de réunion.**

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET CALENDRIER INDICATIF

Heure	Point	Sujet	Document
Lundi 11 juin (9 h 30-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30)			
9 h 30-9 h 45	1	DÉCLARATIONS LIMINAIRES et ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
9 h 45-9 h 55	2	RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE – Soixantième session de la CEE (avril 2007) – Trente-huitième session de la Commission de statistique (mars 2007)	
9 h 55-10 h 00	9	Annnonce concernant l'élection du Bureau	
10 h 00-17 h 30	<i>PREMIER SÉMINAIRE (ASPECTS FONDAMENTAUX DES SYSTÈMES STATISTIQUES)</i>		
	5	Séminaire sur le « <i>RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ ET DE LA PRODUCTIVITÉ DES SERVICES DE STATISTIQUE</i> »	
10 h 00-10 h 05		Observations liminaires de la Présidente: Aija Zigure (Lettonie)	
10 h 05-11 h 05		Première partie: Efficacité des programmes statistiques Organisateur/Président: Walter Radermacher (Allemagne); Animateur: Jan Plovsing (Danemark)	
		Communications sollicitées: (Canada) (Allemagne) (Eurostat) Documents d'appui: <i>seront indiqués ultérieurement</i>	
		Débat général	
11 h 05-11 h 25	<i>Pause café/thé</i>		
11 h 25-12 h 30		Première partie (<i>suite</i>)	
12 h 30-14 h 30	<i>Déjeuner</i>		
14 h 30-16 h 00		Deuxième partie: Efficacité des services de statistique Organisateur/Président: Yoel Finkel (Israël); Animateur: Donald Garvey (Irlande)	
		Communications sollicitées: (Finlande) (Islande) (Israël) (Pays-Bas) Documents d'appui: <i>seront indiqués ultérieurement</i>	
		Débat général	
16 h 00-16 h 20	<i>Pause café/thé</i>		

Heure	Point	Sujet	Document
16 h 20-17 h 20		Deuxième partie (<i>suite</i>)	
17 h 20-17 h 30		Observations finales de la Présidente de ce séminaire	
Mardi 12 juin (9 h 30-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30)			
9 h 30-17 h 30	<i>SECOND SÉMINAIRE (NOUVELLES QUESTIONS ÉMERGENTES)</i>		
	6	Séminaire sur la « <i>MESURE DU CAPITAL: ALLER AU-DELÀ DES MESURES TRADITIONNELLES</i> »	
9 h 30-9 h 35		Observations liminaires du Président: Geert Bruinooge (Pays-Bas)	
9 h 35-10 h 00		Discours d'orientation de M. Bart van Ark, Université de Groningue	
10 h 00-11 h 05		Première partie: Déterminants de la politique en la matière Organisateur/Président: Steve Landefeld (BEA, États-Unis) Exposé de M. William Nordhaus, Yale University (États-Unis) Documents d'appui: <i>seront indiqués ultérieurement</i>	
		Débat général	
11 h 05-11 h 25	<i>Pause café/thé</i>		
11 h 25-12 h 30		Deuxième partie: Limites du capital dans la version révisée du Système de comptabilité nationale de 1993 Organisateur/Président: Rob Edwards (FMI); Animateur: Walter Radermacher (Destatis, Allemagne)	
		Communications sollicitées: (Australie) (Pays-Bas) (Suisse) (Eurostat) Documents d'appui: <i>seront indiqués ultérieurement</i>	
		Débat général	
12 h 30-14 h 30	<i>Déjeuner</i>		
14 h 30-15 h 45		Troisième partie: Mesure du capital humain Organisateur/Président: Brian Pink (Bureau australien de statistique); Animateur: Oystein Olsen (Service norvégien de statistique)	
		Communications sollicitées: (Australie) (Italie) (BEA, États-Unis) Documents d'appui: <i>seront indiqués ultérieurement</i>	
		Débat général	

Heure	Point	Sujet	Document
15 h 45-16 h 05		<i>Pause café/thé</i>	
16 h 05-17 h 20		Quatrième partie: Mesure du capital relationnel Organisateur/Président: Karen Dunnell (ONS, Royaume-Uni); Animateur: Michel Glaude (Eurostat)	
		Communications sollicitées: (Finlande) (OCDE) Documents d'appui: <i>seront indiqués ultérieurement</i>	
		Débat général	
17 h 20-17 h 30		Observations finales du Président de ce séminaire	
Mercredi 13 juin (9 h 30-12 h 30)			
9 h 30-12 h 30		<i>QUESTIONS EXAMINÉES EN SÉANCE OFFICIELLE</i>	
	3	COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE	
9 h 30-9 h 40		Observations liminaires du Président	
9 h 40-10 h 00		a) Examen des statistiques démographiques	
10 h 00-10 h 15		b) Coordination des statistiques de la santé	
10 h 15-10 h 40		c) Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (version Rev.1)	
10 h 40-11 h 00		<i>Pause café/thé</i>	
11 h 00-11 h 30	4	RAPPORTS D'ACTIVITÉ	
		a) Mesure du développement durable	
		b) Mondialisation	
		c) Suivi du séminaire de la CSE sur la gestion des ressources humaines, tenu en 2006	
		d) Confidentialité et caractère privé de l'intégration des données statistiques	
		e) Rapport sur les activités des donateurs relatives à la coopération technique dans le domaine des statistiques en Asie centrale	
		f) Rapports d'activité sur les travaux des équipes de spécialistes relevant de la Conférence	
		g) Programme statistique de la CEE: rapport d'activité pour 2006 et projets pour 2007	
		h) Édition 2007 de la Base de données sur les activités internationales en matière de statistique (anciennement dénommée Présentation intégrée)	

Heure	Point	Sujet	Document
		i) Suite donnée aux décisions prises par la Conférence et son bureau	
11 h 30-11 h 35	7	INFORMATIONS SUR LES THÈMES QUE LE BUREAU DE LA CONFÉRENCE DEVRA EXAMINER DE MANIÈRE APPROFONDIE	
11 h 35-11 h 45	8	CHOIX DES THÈMES DES SÉMINAIRES DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE	
11 h 45-11 h 55	9	ÉLECTION DU BUREAU DE LA CONFÉRENCE	
11 h 55-12 h 00	10	QUESTIONS DIVERSES	
12 h 00-12 h 30	11	ADOPTION DU RAPPORT	Projet de rapport
12 h 30		CLÔTURE DE LA RÉUNION	

II. NOTES EXPLICATIVES SE RAPPORTANT À L'ORDRE DU JOUR

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

3. Le projet d'ordre du jour provisoire et le calendrier indicatif proposé ont été arrêtés par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2007. Ils sont présentés à la Conférence pour adoption.

Point 2. Réunions des organes dont relève la Conférence: session d'avril 2007 de la Commission économique pour l'Europe et session de mars 2007 de la Commission de statistique

4. Des informations sur les débats tenus à la session d'avril 2007 de la Commission économique pour l'Europe et sur les résolutions et décisions adoptées à cette session, qui ont une incidence sur les travaux de la Conférence, seront présentées dans le document ECE/CES/2007/1. En outre, un rapport sur les résultats de la session de mars 2007 de la Commission de statistique de l'ONU sera présenté oralement.

Point 3. Coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE

5. Ce point de l'ordre du jour porte sur la coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE et sur les décisions et recommandations que la Conférence devrait adopter à leur sujet.

a) Examen des statistiques démographiques

6. Le Bureau a examiné les questions de politique démographique à sa réunion de février 2007 sur la base des documents présentés par la CEE, la Division de statistique de l'ONU et Eurostat. Ces documents sont soumis à la Conférence pour observations et bref examen.

b) Coordination des statistiques de la santé

7. La Conférence recevra des informations sur les questions relatives à la coordination des statistiques de la santé, notamment sur les travaux de l'Équipe spéciale CEE de la mesure de l'état de santé (autrement dit «l'initiative de Budapest»), du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités et du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de la santé.

c) Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (version Rev.1)

8. Le Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN93) est en cours d'actualisation. Comme la Commission de statistique de l'ONU l'a décidé à sa dernière réunion, le premier volume du SCN93 Rev.1 sera présenté à la Commission en 2008. Il contient un ensemble complet de chapitres qui représente le cadre du SCN en ce qui concerne les conventions de comptabilité, les comptes et intégration des comptes et qui inclut les recommandations adoptées sur les 44 questions. Le second volume, qui présente les interprétations des comptes et des services extérieurs comme les comptes satellites, sera terminé en 2009 au plus tard. La Conférence sera informée des incidences de l'actualisation du SNA et de la stratégie de mise en œuvre.

Point 4. Rapports d'activité

a) Mesure du développement durable

9. Le Groupe de travail conjoint CEE/OCDE/Eurostat sur les statistiques du développement durable a été créé en octobre 2005 pour élaborer un large cadre conceptuel permettant de mesurer le développement durable. La Conférence sera informée de l'avancement de ces travaux.

b) Mondialisation

10. À sa réunion plénière de 2006, la CSE a considéré qu'il faudrait qu'un organe coordonne les travaux sur les statistiques de la mondialisation. Le Bureau s'est déclaré favorable à la création d'une équipe spéciale sur les statistiques de la mondialisation pour étudier comment les services nationaux de statistique pourraient faire face plus efficacement aux distorsions dans les mesures statistiques traditionnelles qui résultent de la mondialisation. La Conférence sera informée des travaux prévus et du mandat que pourrait avoir l'équipe spéciale.

c) Suivi du séminaire de la CSE sur la gestion des ressources humaines, tenu en 2006

11. Dans le cadre du suivi du séminaire sur les ressources humaines et la formation, tenu en juin 2006, la Conférence a conclu qu'il fallait poursuivre l'échange de données d'expérience dans ce domaine. Un comité d'organisation (coprésidé par la République tchèque et le Canada) préparera un forum destiné à échanger des vues et des connaissances techniques sur la gestion des ressources humaines, qui se tiendra en 2008. La Conférence sera informée des préparatifs du forum.

d) Confidentialité et caractère privé de l'intégration des données statistiques

12. En juin 2006, la CSE a décidé de créer une équipe spéciale chargée d'examiner les préoccupations relatives à la confidentialité et au caractère privé des ensembles intégrés de données et d'envisager l'élaboration de principes communs. La Conférence sera informée du plan de travail prévu pour l'équipe spéciale, présidée par Brian Pink (Australie).

e) Rapports sur les activités des donateurs relatives à la coopération technique dans le domaine des statistiques en Asie centrale

13. En juin 2006, la Conférence a approuvé la stratégie visant à coordonner les activités de coopération technique dans la région de la CEE. À la suite de cette décision, la CEE a réalisé une enquête relative aux activités des donateurs dans le domaine des statistiques en Asie centrale. Les résultats de cette enquête seront présentés à la Conférence pour information.

f) Rapports d'activité sur les travaux des équipes de spécialistes relevant de la Conférence

14. Les rapports d'activité sur les travaux des autres équipes de spécialistes (groupes directeurs, équipes spéciales) relevant de la Conférence et les rapports des réunions d'experts tenues depuis juin 2006 ont été présentés pour information.

g) Programme statistique de la CEE: rapports d'activité pour 2006 et projets pour 2007

15. Un bref rapport sur les travaux entrepris par la Division de statistique de la CEE en 2006 et les plans et les défis à relever pour 2007 seront présentés pour information.

h) Édition 2007 de la Base de données sur les activités internationales en matière de statistique (anciennement dénommée «Présentation intégrée»)

16. La Base de données sur les activités internationales en matière de statistique contient des informations sur les activités en cours de l'ensemble des principales organisations internationales actives dans la région de la CEE. La CEE rassemble ces informations depuis un certain nombre d'années à la demande du Bureau. Depuis 2002, les informations sont disponibles sur Internet sous forme de base de données sur le site Web de la CEE

(<http://unece.unog.ch/IntPres/default.asp>). Le secrétariat de la CEE donnera de brèves informations sur l'édition 2007 de la Base de données.

i) Suite donnée aux décisions prises par la Conférence et son Bureau

17. Une note sur la suite donnée aux décisions prises par le Bureau et la Conférence, telles qu'elles sont reflétées dans leurs rapports respectifs, est actualisée pour chaque réunion du Bureau et chaque réunion plénière de la Commission. La note permet de repérer les retards éventuels et facilite la prise de décisions concernant les mesures futures.

Point 5. Séminaire sur le renforcement de l'efficacité et de la productivité des services de statistique

18. Le Séminaire est organisé par le Bureau central de statistique de la Lettonie. Il sera présidé par M^{me} Aija Zigure (Présidente du Bureau central de statistique de la Lettonie).

Première partie: Efficacité des programmes statistiques

Organisateur: Walter Radermacher (Allemagne)

Animateur: Jan Plovsing (Danemark)

Communications sollicitées: Canada, Allemagne, Eurostat

19. L'efficacité se mesure en fonction de la réalisation d'un objectif prédéterminé. L'efficacité du programme statistique devrait caractériser le degré auquel les utilisateurs de données ont reçu des informations statistiques de haute qualité. L'efficacité du programme statistique, comme celle de tout budget-programme national, est étroitement liée aux produits (résultats politiques). Les résultats de l'utilisation des données statistiques peuvent varier selon le domaine statistique et le type de données.

20. Les participants s'efforceront de déterminer les moyens de formuler et mesurer les résultats obtenus grâce à l'utilisation d'informations statistiques spécifiques. Dans la plupart des cas, il est extrêmement difficile de caractériser les produits en termes quantitatifs, mais il peut être possible de le faire en termes qualitatifs. Durant cette partie du séminaire, il serait intéressant d'avoir une réponse à la question «quel avantage tire-t-on de l'utilisation d'informations statistiques de qualité supérieure?» et de présenter quelques exemples de produits (avantages) obtenus.

21. Le terme «efficacité» est aussi utilisé par les organismes publics dans un sens étroit pour mesurer les produits, par exemple pour évaluer la performance du service de statistique. Les repères ou indicateurs d'efficacité du programme statistique peuvent comprendre des indicateurs planifiés, des indicateurs de périodes précédentes, les indicateurs d'autres programmes ou organismes publics ou des indicateurs d'autres pays et d'organisations internationales.

22. Le débat sur l'efficacité sera centré sur les moyens d'améliorer la réactivité des services de statistique aux nouvelles demandes des principaux clients et vis-à-vis des fournisseurs de données. On peut aussi établir un lien entre l'efficacité et la réactivité des utilisateurs et du grand public face aux informations diffusées et au travail du service de statistique en général. En outre, il serait utile d'établir un lien entre l'efficacité et l'évaluation du système statistique européen (application du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne). Le champ du débat sur l'efficacité devrait être élargi aux questions de durabilité, telles que les investissements dans l'infrastructure et la mémoire institutionnelle.

23. Les résultats des enquêtes sur la satisfaction des utilisateurs peuvent être considérés comme des indicateurs indirects étroitement liés à l'efficacité du programme statistique. Des exemples de résultats de certaines des enquêtes sur la satisfaction des utilisateurs seraient les bienvenus.

Deuxième partie: Efficience des services de statistique

Organisateur: Shlomo Yitzhaki, Bureau central de statistique (Israël)

Animateur: Donal Garvey (Irlande)

Communications sollicitées: Finlande, Islande, Israël, Pays-Bas

24. L'efficience peut être définie comme la relation entre les produits (résultats) et les intrants (ressources) utilisés. Plus les coûts sont faibles pour obtenir des informations statistiques, plus l'efficience est grande. Le débat sur l'efficience du service de statistique est étroitement lié à la mesure de la productivité et des produits du service.

25. Lorsque l'on examine la question de l'efficience, il faudrait tenir compte non seulement des coûts du service de statistique mais aussi des coûts pour ceux qui répondent aux enquêtes (communication des données). En tout état de cause, la question est liée à la détermination des indicateurs de productivité les plus adéquats pour le service de statistique.

26. Dans le domaine de l'efficience, le débat sera axé sur les sujets suivants:

a) Aspects organisationnels des moyens de générer l'efficience, centralisation ou décentralisation par exemple;

b) Approche méthodologique de l'efficience – par exemple la gestion active des non-réponses; charge de la réponse et utilisateurs des données statistiques; moyen d'améliorer l'intérêt pour les contribuables; vérification des processus, assurance qualité et méthodes de contrôle qualité;

c) Approche fonctionnelle de l'efficience – y compris les solutions pour remplacer la collecte traditionnelle des données – comme source d'efficience, par exemple l'utilisation des données administratives pour produire les statistiques officielles, l'emploi de technologies d'informations nouvelles et plus efficaces, l'entreposage des données, la communication électronique des données, etc.; les méthodes utilisées par les services de statistique pour gérer le processus.

27. Des exemples de méthodes permettant de réduire les coûts ainsi qu'une estimation des économies ainsi réalisées seraient les bienvenus.

Point 6. Séminaire sur la mesure du capital: aller au-delà des mesures traditionnelles

28. Le séminaire est organisé par le Service de statistique des Pays-Bas. Il sera présidé par Geert Bruinooge (Directeur pour les statistiques macroéconomiques et la diffusion, Service de statistique des Pays-Bas).

29. La conception traditionnelle du capital en tant que moyens concrets de production, tels que machines, matériel de transport et bâtiment, est devenue obsolète. Les valeurs (relatives) des entreprises sont de plus en plus fonction de leur capacité à innover. Elles dépendent de plus en plus de formes immatérielles du capital, notamment les connaissances, la recherche scientifique, les technologies de l'information et la valorisation de la marque.

30. Pour les statisticiens, ceci pose la question de savoir comment ces formes supplémentaires du capital peuvent être reflétées dans les statistiques officielles. On peut faire valoir que les

bilans des comptes nationaux sous leur forme actuelle ne donnent qu'un tableau partiel de la valeur nette de l'économie du fait de ces nouvelles formes du capital. Une question fondamentale dans ce contexte est celle de savoir dans quelle mesure les nouvelles formes du capital peuvent être quantifiées en valeurs monétaires. Ou y a-t-il d'autres moyens de mesurer, d'une manière qui présenterait un sens, ces éléments du capital et les modifications qui les affectent?

31. Un discours d'orientation sera prononcé par M. Bart van Ark, de l'Université de Groningue (Pays-Bas).

Première partie: Déterminants de la politique en la matière

Organisateur: Steve Landefeld, Bureau of Economic Analysis (États-Unis d'Amérique)

Intervenant: M. William Nordhaus, Yale University (États-Unis d'Amérique)

32. L'initiative de Lisbonne de 2000 montre que l'on reconnaît généralement que les progrès économiques couvrent un champ plus large que les seules performances économiques. Une question essentielle à étudier est celle de savoir comment les composantes supplémentaires du capital peuvent être quantifiées en termes de statistiques et, deuxièmement, comment ces statistiques peuvent alimenter les débats sur les grandes orientations. La Stratégie de Lisbonne a conduit à un système de surveillance fondée sur des indicateurs à grande échelle qui est assez peu concluant à cet égard. Il faudrait améliorer les systèmes de surveillance pour visualiser, par exemple, les corrélations négatives éventuelles entre les diverses formes du capital (par exemple, le capital environnemental par opposition au capital économique). Une notion du capital est-elle utile pour réunir ces diverses dimensions politiques?

33. L'intervenant sur ce sujet sera: M. William Nordhaus, de l'Université de Yale. M. Nordhaus est avec M. Tobin à l'origine de la notion de PIB élargi qui prend en compte les effets environnementaux et sociaux. Il était membre du Council of Economic Advisers du Président Carter et c'est l'un des plus éminents économistes des États-Unis en ce qui concerne les mesures et les politiques en matière d'environnement, en particulier dans le domaine du réchauffement de la planète.

Deuxième partie: Limites du capital dans la version révisée du Système de comptabilité nationale de 1993

Organisateur: Rob Edwards (FMI)

Animateur: Walter Radermacher (Allemagne)

Communications sollicitées: Australie, Pays-Bas, Suisse, Eurostat

34. La mesure du capital immatériel (actifs incorporels) en est encore à ses balbutiements. Plusieurs auteurs soulignent les difficultés inhérentes de mesure qui vont au-delà de celles de la mesure du capital de nature matérielle (actifs corporels). Les professionnels de la comptabilité nationale font face à de graves problèmes d'estimation du capital pour les logiciels informatiques. Selon les nouvelles directives applicables au Système de comptabilité nationale, le prochain élément critique sera le calcul du capital recherche-développement. Cependant, il reste beaucoup de questions à régler dans le domaine de la mesure du capital recherche-développement. Par exemple, la capitalisation de la R-D est-elle utile quand on ne peut pas mesurer les produits en volume? Deuxièmement, une part importante des travaux de R-D sont réalisés dans le secteur public. Cette R-D ne peut pas être soumise à un régime de propriété au sens du Système de comptabilité nationale. Pourtant certaines de ses composantes

peuvent jouer un rôle fondamental dans l'économie fondée sur le savoir et avoir d'énormes retombées. Cette R-D peut-elle être reconnue comme un élément du capital quand on ne peut identifier le propriétaire? Enfin, quelle est l'importance de la R-D par rapport aux déterminants à caractère non scientifique des innovations dans les procédés et les produits (refonte commerciale, nouveaux concepts de marketing)?

Troisième partie: Mesure du capital humain

Organisateur: Brian Pink (Australie)

Animateur: Oystein Olsen (Bureau norvégien de statistique)

Communications sollicitées: Australie, Italie, Bureau of Economic Analysis (États-Unis d'Amérique)

35. Le savoir-faire détenu par des personnes peut avoir une valeur marchande et cette valeur est généralement dénommée capital humain. Le capital humain n'est actuellement pas un actif défini dans le Système de comptabilité nationale. Le capital humain est indissociable des individus et ne peut donc être considéré comme un élément librement échangeable. Cependant, l'éducation est généralement reconnue comme une source essentielle de croissance économique. C'est pourquoi la plupart des économistes considèrent l'éducation comme un investissement dans le capital humain qui renforce sur de longues périodes les dotations en savoir de la main-d'œuvre.

36. L'introduction du capital humain dans le Système de comptabilité nationale a de vastes incidences. Si le processus d'apprentissage conduit à la formation de capital, il semble pratiquement impossible de ne pas prendre aussi en compte dans cette formation de capital les coûts d'opportunité du temps consacré à l'éducation ou à la formation. En d'autres termes, les incidences de la prise en compte des dépenses d'enseignement dans la formation brute de capital fixe changera très fortement le Système de comptabilité nationale. Quelles sont les solutions disponibles pour élaborer le concept de capital humain dans les comptes (satellites)?

Quatrième partie: Mesure du capital relationnel

Organisateur: Karen Dunnell, ONS (Royaume-Uni)

Animateur: Michel Glaude, Eurostat

Communications sollicitées: Finlande, OCDE

37. La notion de «capital relationnel» est utilisée dans les milieux des affaires, les sciences politiques et la sociologie. Elle concerne généralement la façon dont certaines personnes peuvent obtenir davantage de succès dans un cadre particulier grâce à leurs relations privilégiées avec d'autres. Elle a été utilisée dans le cadre de divers types de questions telles que l'importance des réseaux relationnels eu égard à l'exclusion sociale. Comment le capital relationnel peut-il être observé statistiquement? Dans les sciences sociales, les réseaux relationnels sont souvent mesurés au moyen de questionnaires. Ces questionnaires peuvent-ils être utilisés pour mesurer le capital relationnel dans le cadre de la comptabilité nationale? Est-il possible de mesurer les gains de productivité du capital relationnel en utilisant ces questionnaires? En dehors des problèmes de mesure, on peut s'interroger sur la nature du capital relationnel. Comme le capital humain, il est indissociable des individus et n'est donc pas un élément librement échangeable. En fait, lorsque le capital relationnel correspond à un certain degré d'appui relationnel aux individus, ne pourrait-on pas considérer qu'il est une composante du capital humain?

Point 7. Informations sur les thèmes que le Bureau de la Conférence devra examiner de manière approfondie

38. Le Bureau a régulièrement revu de manière approfondie certains domaines statistiques à ses réunions de février. Ensuite, un ou deux des thèmes sont choisis pour un examen approfondi par la Conférence. À sa dernière réunion, le Bureau a modifié les modalités des examens approfondis et la façon dont les thèmes sont choisis. En outre, le Bureau a décidé, pour les cinq prochaines années, d'axer les examens approfondis sur les questions stratégiques plutôt que sur les questions et problèmes actuels. La Conférence sera informée de la nouvelle procédure et des thèmes que le Bureau examinera en octobre 2007 et février 2008.

Point 8. Choix des thèmes des séminaires de la prochaine réunion plénière

39. Le secrétariat de la CEE fera distribuer avant la réunion plénière une liste des thèmes qui pourraient être retenus pour les séminaires de la réunion plénière de 2008, afin de recueillir l'avis des pays membres de la Conférence et des organisations internationales. Le Bureau soumettra une proposition à la Conférence, pour examen et adoption, en tenant compte des résultats des enquêtes.

Point 9. Élection du Bureau

40. Il convient de noter que les mandats en cours de tous les membres du Bureau de la Conférence arrivent à leur terme à la clôture de la réunion plénière de 2007, le 13 juin 2007. À cette réunion plénière, la Conférence devra donc élire un président et des vice-présidents pour un mandat de deux ans allant de juin 2007 à juin 2009.

Point 10. Questions diverses

41. Au titre de ce point peuvent être abordées toutes questions supplémentaires au sujet desquelles la Conférence doit être informée.

Point 11. Adoption du rapport

42. La Conférence devra adopter le rapport de la réunion plénière de 2007 avant de clore ses travaux. Le rapport sera concis et limité autant que possible aux décisions prises par la Conférence au cours de la réunion plénière. Sa version définitive, qui sera établie dans les deux semaines suivant la clôture de la réunion, sera affichée sur le site Web de la CEE.
